

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS811

présenté par  
M. Dharréville et M. Monnet

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 6.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'inscription « automatique » de l'ensemble des allocataires du RSA, de leur conjoint, concubin ou partenaire unis par un pacte civil, comme demandeurs d'emploi auprès de Pôle emploi contrevient à la nature même du RSA. Pour cette raison, les auteurs de cet amendement souhaitent la suppression de l'alinéa 6.